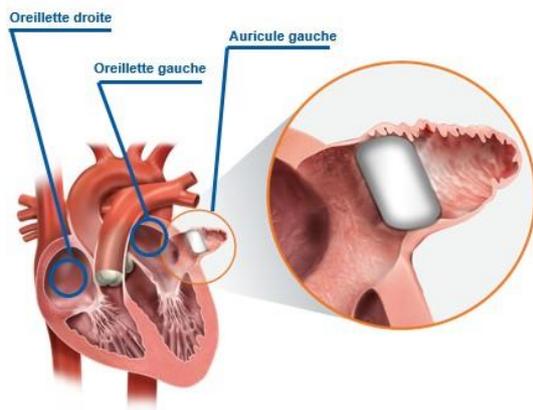


## Fermer une petite cavité du cœur pour éviter les AVC : le CHU Grenoble Alpes fête la 250<sup>ème</sup> procédure de fermeture d'auricule gauche réalisée par l'équipe de Rythmologie.

En remplacement des anticoagulants, cette procédure peu invasive et très innovante permet d'emprisonner les caillots risquant de causer un AVC, sans les effets négatifs des traitements chimiques.



La fibrillation atriale est l'arythmie du cœur la plus fréquente avec 60 000 nouveaux cas/an. Elle peut engendrer la production d'un caillot dans une partie du cœur qui forme un recoin et dans lequel le sang peut stagner : l'auricule gauche. Une partie de ce caillot peut alors se détacher, passer dans la circulation sanguine et provoquer un AVC. En France la fibrillation atriale est responsable d'un AVC toutes les 20mn.

Les patients touchés par la fibrillation atriale sont donc traités par anticoagulants, mais ce traitement a malheureusement des effets secondaires. La prise

d'anticoagulant représente la 1<sup>ère</sup> cause d'hospitalisation par iatrogénie\* en France.

### Une innovation pour le moment réservée aux patients supportant mal les anticoagulants

Les patients pour lesquels les anticoagulants sont trop risqués (patients complexes et/ou très âgés) peuvent bénéficier depuis plusieurs années dans le service de rythmologie du CHU Grenoble Alpes de la fermeture de l'auricule gauche du cœur. L'idée étant de bloquer le caillot ou d'éviter sa formation.

Les risques sont minimes pour ce geste qui se fait sous anesthésie générale et ne nécessite que quelques jours d'hospitalisation.

La prothèse qui ferme l'auricule est amenée par une canule, placée dans l'aîne, qui chemine via la veine cave jusqu'au cœur. Là les médecins traversent les deux oreillettes pour se positionner à l'entrée de l'auricule. Le largage du dispositif est réalisé sous contrôle échographique. Il s'agit d'une procédure minutieuse d'une demi-heure à 1 heure, les bénéfices sont immédiats et sans effets secondaires. Elle est prise en charge par l'assurance maladie depuis 2016.

## Une technique d'avenir

« Nous réalisons en moyenne 35 à 40 procédures par an » explique le Pr Pascal Defaye, chef du service de rythmologie du CHU Grenoble Alpes. « Les bénéfices de la procédure commencent à être connus des gériatres, gastroentérologues, neurologues et cardiologues, et elle est même utilisée dans d'autres pays en 1<sup>ère</sup> intention sans même essayer les anticoagulants. D'ici à quelques années, nous serons certainement à plus de 100 actes par an. » se réjouit-il.

\*La iatrogénèse est l'ensemble des conséquences néfastes sur l'état de santé individuel ou collectif de tout acte ou mesure pratiquée ou prescrit par un professionnel de santé habilité et qui vise à préserver, améliorer ou rétablir la santé. Une maladie, un état, un effet secondaire, etc.